

**POLITIQUE DE L'AÉCO :
REMBOURSEMENTS / ANNULATIONS / CHÈQUES CSP**

Date : 27 mai 2019



IMPORTANT — VEUILLEZ LIRE :

FRAIS D'INSCRIPTION ET BILLETS SUPPLÉMENTAIRES POUR REPAS : CONFÉRENCE / SYMPOSIUM / ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX :

Les délégués recevront un remboursement de 50 % (moins 50,00 \$ des frais non remboursable pour traitement administratif) depuis les frais d'inscription pour : CONFÉRENCE / SYMPOSIUM / ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX, seulement si une notification écrite a été reçue à notre bureau par courriel (*Attn : Carol Madsen, oceaa@rogers.com*) **AU PLUS TARD** deux (2) semaines avant la date de début de : CONFÉRENCE / SYMPOSIUM / ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX — **APRÈS CETTE DATE, AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA ÉMIS.**

FRAIS D'ADHÉSION EN QUALITÉ DE MEMBRE : AUCUN REMBOURSEMENT SUR ADHÉSIONS INDIVIDUELLES (pour obtenir plus d'information, veuillez voir la remarque ci-dessous) **ET LES ADHÉSIONS EN QUALITÉ DE MEMBRES NE SONT PAS TRANSFÉRABLES.**

REMARQUE : **AVANT DE FAIRE UNE DEMANDE / SOIT PAYER POUR UNE ADHÉSION EN QUALITÉ DE MEMBRE INDIVIDUEL EN LIGNE**, veuillez vérifier avec votre DIRIGEANT DU CONSEIL pour voir si un « **Abonnement du Conseil scolaire (AMCS) avec L'AÉCO** » a été acheté pour cette année scolaire particulière — si une adhésion a été achetée individuellement, et qu'après vous apprenez que le conseil scolaire possède des « **Abonnements multiples pour Conseils scolaires (AMCS)** » pour cette année scolaire particulière, le membre n'aura que **45 jours** à partir de la date d'achat pour effectuer une demande de **remboursement/défraiement** — **APRÈS CETTE DATE — AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA ÉMIS.**

COMMANDES DE RESSOURCES : AUCUN REMBOURSEMENT ET AUCUN ÉCHANGE. TOUTES LES VENTES SONT FINALES.

CHÈQUES SANS PROVISION : Des frais de 45 \$ seront imposés pour des chèques sans provision. Veuillez prévoir quatre (4) semaines pour le traitement des chèques pour éviter ce problème.